

# DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

## COMMUNE DE MIRAMAS

21/10/2022

### ENQUETE PUBLIQUE

PROCEDURE DE DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION DE VOIRIES  
COMPRISES DANS LE PERIMETRE DU NPNRU DE LA MAILLE 1  
MERCURE POUR LE FUTUR CENTRE SOCIAL JEAN GIONO

### RAPPORT ET ANALYSE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

**LUC CASTIGLI**

. Commissaire Enquêteur .

Géomètre Expert Honoraire.

Ingénieur Conseil . Urbaniste

500 Avenue Général de Gaulle . 13270 . Fos sur Mer .

mail : [castigli.luc@wanadoo.fr](mailto:castigli.luc@wanadoo.fr)

FOS SUR MER LE 27 JUIN 2022

REF : 2022-05- B

## PRESENTATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

\*Par arrêté municipal en date du 11 mai 2022 n° 109-2022 le conseil a autorisé Monsieur le Maire a engager la procédure de déclassement par anticipation d'une partie de la voirie rue des Cigales Bleues située dans le périmètre du programme de Rénovation Urbaine de la Maille 1 – Mercure et des bâtiments ou partie de bâtiments communaux .

\*Par arrêté du Maire en date du 12 mai 2022 n° 34/22 Monsieur le Maire de MIRAMAS m'a désigné en tant que commissaire enquêteur dans l'enquête publique concernant Le déclassement concerné pour les aménagements du futur centre social Jean GIONO .

### DELAIS ET LIEU DE MISE A DISPOSITION

L'enquête s'est tenue du Vendredi 10 juin 2022 au vendredi 24 juin 2022 inclus .  
Le dossier a été mis à la disposition du public dans un bureau situé au rez de chaussée de la mairie . Bureau dédié aux enquêtes publiques .

### PUBLICITE ET AFFICHAGE

**La publicité** a été faite dans les annonces légales de La Marseillaise en date du 18 mai et 25 mai 2022

**L'affichage** a été réalisé en mairie et sur les lieux habituels prévus à cet effet (voir attestation)

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le 21/10/2022

ID : 013-211300637-20221012-187\_2022-DE

**SLOW**

## PERMANENCES

J'ai tenu mes permanences au service urbanisme , le VENDREDI 10 juin 2022 de 8H30 A 12 H et le VENDREDI 24 juin 2022 de 13H30 A 17H , conformément à l'arrêté de Mr le Maire .

La commune de Miramas a mis à ma disposition un bureau au rez-de-chaussée de la mairie à côté de l'accueil .

L'accès internet était disponible.

## COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE

Le dossier était composé , outre le registre d'enquête ,

\*de la délibération du conseil municipal du 11mai 2022 autorisant Mr le Maire d'engager la procédure de déclassement

\*de l'arrêté de Monsieur le Maire me désignant en tant que commissaire Enquêteur en date du 12 mai 2022

\*d'une notice explicative ,du motif de déclassement anticipé et du déroulement de l'enquête

\*Des dispositions législatives et réglementaires

\*De la situation des lieux avec photographies couleurs

\*De deux extraits cadastraux au 1/200 avec tracé de la partie à déclasser .

\*D'une photographie couleur des lieux

\*Des propriétaires mitoyens concernés.

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le 21/10/2022



ID : 013-211300637-20221012-187\_2022-DE

Page 4 sur 5

## **OBJET DE L'ENQUETE**

La Maille 1- Mercure s'inscrit dans le programme NPNRU porté par la Métropole sur une superficie de 20 Ha .

La construction du nouveau centre social Jean GIONO fait partie intégrale de l'opération et permettra un meilleur et un accueil plus adapté aux besoins des personnes .

La modification va apporter des modifications de voirie , suppression ,déviation ou création de nouvelles voies ,aussi bien carrossables que piétonnes ou cyclables .Les travaux étant programmés dans le temps , le déclassement et déclassement anticipé permet de ne pas prendre de retard dans la réalisation du projet

## **DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE**

Pendant mes permanences et tout au long de la mise à disposition du public du dossier d'enquête , je n'ai reçu aucune observation écrite sur cette enquête .

Aucune personne ne s'est présentée pendant mes permanences .

## **ANALYSE DES PIECES DU DOSSIER**

Ce dossier à la fois dans les pièces écrites et dans les plans qui sont annexés , situe correctement le projet et pose bien les enjeux de l'enquête publique .

## ANALYSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

L'analyse est vite faite , puisqu'aucune observation n'a été formulée .

## ANALYSE GENERALE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Aucune observations n'ayant été formulée

**Compte tenu de l'analyse et des observations que je rappelle ci-dessous à savoir**

J'ai visité les lieux ,et étudié le dossier qui m'a paru poser correctement les enjeux de cette enquête .

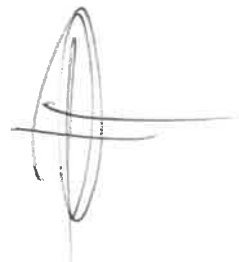
Il s'agit d'une opération sociale qui consiste à la construction du futur centre social Jean Giono ,pour un meilleur accueil des personnes .

Ce déclassement avant d'être mise en œuvre, demande que les démarches administratives soient réalisées par anticipation pour ne pas retarder ce projet

Rédigé LE 27 JUIN 2022

Le Commissaire enquêteur

Luc CASTIGLI



Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le 21/10/2022

 SLO

ID : 013-211300637-20221012-187\_2022-DE

## DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

### COMMUNE DE MIRAMAS

## ENQUETE PUBLIQUE

PROCEDURE DE DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION DE VOIRIES  
COMPRISES DANS LE PERIMETRE DU NPNRU DE LA MAILLE 1  
MERCURE POUR LE FUTUR CENTRE SOCIAL JEAN GIONO

## CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

**LUC CASTIGLI**

. Commissaire Enquêteur .

Géomètre Expert Honoraire.

Ingénieur Conseil . Urbaniste

500 Avenue Général de Gaulle . 13270 . Fos sur Mer .

mail : [castigli.luc@wanadoo.fr](mailto:castigli.luc@wanadoo.fr)

FOS SUR MER LE 27 JUIN 2022

REF : 2022-05- B

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le 21/10/2022

ID : 013-211300637-20221012-187\_2022-DE

**SLOW**

## **CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Aucune observations n'ayant été formulée

**Compte tenu de l'analyse et des observations que je rappelle ci-dessous à savoir**

J'ai visité les lieux ,et étudié le dossier qui m'a paru poser correctement les enjeux de cette enquête .

Il s'agit d'une opération sociale qui consiste à la construction du futur centre social Jean Giono ,pour un meilleur accueil des personnes .

Ce déclassement avant d'être mis en œuvre, demande que les démarches administratives soient réalisées par anticipation pour ne pas retarder ce projet

**Ce projet va dans l'intérêt de l'organisation du quartier**

**Mon avis sera FAVORABLE sans réserve**

**Fait à FOS SUR MER Le 27 janvier 2020 en toute impartialité**

**Le Commissaire Enquêteur**

**LUC CASTIGLI**

